



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Juillet- Août 2016 - 507

Tirage : 64 exemplaires



### Prochaines réunions

**PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 3 JUILLET  
& 4 SEPTEMBRE 2016 DE 9 H 30 A 11 H 30**

### Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 – Agenda  
3 – Le saviez-vous  
4 – Dossier : La collection des oblitérations à points de Belgique

□ □ □ □ □

### En direct du Secrétariat

Nous voilà déjà arrivés à la fin de la saison philatélique. Nous n'allons pas ranger tout de suite nos collections, fréquentez les bourses de nos clubs amis.

Il est réconfortant de constater la faveur croissante rencontrée pour les collections d'oblitérations. Peut-être cela est-il dû au côté sportif que présente la recherche d'un beau timbre avec une belle oblitération.

De prime abord, on pourrait croire que collectionner les timbres-poste oblitérés est une chose simple !

Vous trouverez dans ce numéro un exemple de recherche pour monter une collection sur les oblitérations à points de Belgique, la suite des numéros de bureau paraîtra dans le prochain Flash.

Passez de bonnes vacances

A bientôt,

Votre Secrétaire  
W. Coquet



Dimanche 3 juillet, de 9 à 16 heures

**36e bourse internationale d'échange**

Palais des congrès, Liège 2016

Cartes postales, philatélie, numismatique, & autres sauf brocante

Entrée 2 €, parking aisé, bar, casse-croûte

□ □ □ □ □

Samedi 9 juillet, de 9 à 15 heures

**33e bourse d'échange en matériel philatélique**

Salle Les Colibris de l'école communale du Centre, rue des Combattants, 112 à La Hulpe

Timbres, lettres, entiers postaux, cartes

Entrée gratuite, salle accessible à tous.

□ □ □ □ □

Samedi 27 août 2016

**Journée Adan, rencontre entre cercles**

Institut St André, rue du Parc à Charleroi

□ □ □ □ □

Samedi 3 septembre, de 9 à 16 heures

**Exposition et Bourse aux collectionneurs**

Ecoles de Gozée Là-Haut, rue de Marchienne 134a, 6534 Gozée (Thuin)

Philatélie, cartes postales, marcophilie, numismatique

Entrée gratuite, parking aisé, ascenseur, bar.

□ □ □ □ □

Dimanche 4 septembre, de 9 à 16 heures

**20e bourse toutes collections**

**Chalenge R. Miessen, transports en commun en B.W.**

Centre Culturel, Avenue des Combattants, 41 à Ottignies

Philatélie, marcophilie, cartophilie, numismatique, BD, télécartes

Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola.

□ □ □ □ □

Dimanche 4 septembre, de 9 à 16 heures

**Bourse Philatélie**

Institut Vauban, Avenue Vauban à Ath.

□ □ □ □ □

Dimanche 11 septembre, de 9 à 15 heures

**Bourse des Collectionneurs**

Collège Ste Gertrude, Faubourg de Mons, 1 à Nivelles

Philatélie, cartes postales, marcophilie, numismatique

Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola.

□ □ □ □ □

**Dimanche 18 septembre à 10 heures 30, Assemblée Générale du Club philatélique Brainois, Centre Culturel, rue Jules Hans 4 à Braine-l'Alleud.**

□ □ □ □ □

## LE SAVIEZ-VOUS

Lors de notre exposition pour le 200<sup>e</sup> anniversaire de la bataille « dite » de Waterloo nous avons publié dans le catalogue la reproduction des cachets « trèfle ».



Nous soumettons à votre perspicacité ce document.

Une erreur est présente sur cette carte, nous vous demandons de l'identifier et de nous donner votre réponse lors de notre réunion du 4 septembre en mentionnant votre numéro de membre.

Un tirage au sort parmi les réponses exactes récompensera le gagnant.



### Un de nos membres à l'honneur !

Lors de l'exposition philatélique compétitive nationale « Wesfila » à Roeselare, notre membre Thierry Frennet a participé avec sa collection « Histoire de la Poste de Chimay (1720-1909) » et a obtenu 92 %, soit une médaille d'or.

Nous lui présentons nos plus grandes félicitations, cela confirme le résultat obtenu en régionale.

Pour rappel, pour pouvoir participer à des expositions compétitives, le participant et son cercle doivent être en règle de cotisation fédérale.



## **ETUDE**

### **Les oblitérations à points (15-4-1864 / 10-3-1873)**

En 1864 l'Administration des Postes décida de concevoir un nouveau type de cachet pour l'annulation des timbres. La raison se trouve dans l'emploi plus que chaotique des cachets à barres.

*Le 1<sup>er</sup> juillet 1849 les Postes Belges émettent leurs premiers deux timbres-poste, à savoir :*

- 1) *10 cent. brun – type « Epaulettes » : tarif pour lettre de maximum 10 grammes, pour une distance jusque 30 km.*
- 2) *20 cent. bleu – type « Epaulettes » : tarif pour des lettres de maximum 10 grammes pour une distance de plus de 30 km.*

*Pour exclure toute possibilité de réemploi de timbre ayant déjà servi, tous les bureaux sont munis d'un cachet d'annulation de timbres.*

*A l'exemple d'autres pays d'Europe, la Belgique opte pour l'emploi d'oblitérations à numéros, ascendant suivant l'ordre alphabétique des bureaux de poste.*

Outre un nouveau type d'oblitération on appliqua un tout nouveau système de numérotation. Les collectionneurs attentifs auront d'ailleurs vite fait de remarquer une forte ressemblance, aussi bien dans l'oblitération que dans la numérotation, avec le système employé en France : les cachets « Petits Chiffre ».

### **Oblitération**

Cachet en forme de losange, formé par une double rangée de points avec au centre un numéro d'ordre.

### **Numérotation**

A l'encontre des oblitérations à barres, on ne fait plus de distinction entre Perceptions et les Distributions. Tous les bureaux existant à ce moment furent reclassés alphabétiquement sur une seule liste avec un numéro ascendant de L1 Aeltre à L410 Zele.

Le numéro 410 Zele ne signifie nullement qu'il y avait à ce moment 410 bureaux de poste, mais on avait appris la leçon avec les oblitérations à barres.

A la fin de chaque lettre de l'alphabet on garda un certain nombre de numéros disponibles pour des bureaux à ouvrir ultérieurement. Cette mesure s'avéra rapidement inefficace, vu qu'en 1866 pratiquement tous les trous étaient bouchés par des nouveaux bureaux, et dès lors on dut se résigner à continuer la numérotation chronologique, L411 Jette en mars 1866. Les numéros libérés par cause de fermeture, étaient réemployés pour des nouveaux bureaux, souvent avec une autre initiale.


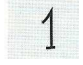


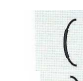

Les Ambulants gardaient la même numérotation. A l'exception de-IV et e-v on ne fit plus usage de chiffres romains.

Les cachets muets ruraux gardaient leur cachet rond à barres, mais d'un format plus réduit. Ce type fut utilisé jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

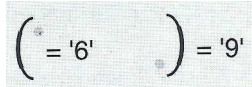

### Remarque

Comme dans les oblitérations à points les chiffres sont plus petits et plus fins que dans les oblitérations à barres, il arrive souvent que certains chiffres ne soient pas bien lisibles ou même totalement invisibles, ce qui peut créer une illusion de la découverte d'une oblitération rare.

Les erreurs les plus fréquentes se présentent dans les numéros 1 à 99, où un, voir même deux chiffres, ne sont pas visibles. Pour ces oblitérations il est donc impératif de contrôler la position exacte des chiffres par rapport aux points. Soyez surtout très prudent avec les chiffres rares ; 4, 14, 25, 26 et 27. Souvent il peut y avoir confusion entre des chiffres peu lisibles ou incomplets :

-  = chiffre « 4 » incomplet : le trait oblique ne touche pas le trait vertical
-  = chiffre « 1 » : le trait oblique et le trait vertical sont interrompus
-  = boucle supérieure « 3 » : sphérique
-  = boucle supérieure « 2 » : apparence plus ovale, boucle terminal plus bas
-  = demi « 0 » ou « 6 »
-  = demi « 0 » ou « 9 »

Ces deux exemples se présentent souvent et sont très difficile à déchiffrer.

 = '6'  = '9' Heureusement parfois on retrouve encore une trace de boucle terminale en bas du chiffre 6 ou en bas du chiffre 9, visible à la loupe.

## Types d'oblitérations à points

### Variétés d'oblitérations



Type « Standard » pour tous les bureaux en phase initiale en 1864, et pour les nouveaux bureaux jusqu'en 1865.

Losange : H. 22 mm x L. 26 mm

Chiffres : « 3 » rond, « 2 » pied ondulé



Type « Petit » pour les nouveaux bureaux, ou parfois pour de nouveaux cachets de réserve, en 1866 et début 1867

Losange : h. 20-21 mm x L. 24-25 mm

Chiffres plus petits et plus fins que le standard

Type « Allongé » pour les nouveaux bureaux et nouveaux cachets à partir de mi-1867 à 1873. Pour les types Standard et Petit les chiffres sont assez uniformes. Pour le type Allongé les chiffres sont souvent légèrement différents. La différence la plus remarquable entre les types Standard et Allongé sont les chiffres 2 et 3.



Losange identique au Standard

Chiffres allongés et souvent plus épais, « 3 » plat, « 2 » pied plat.

Chiffre « 2 » : type standard à pied ondulé, type allongé à pied plat

Chiffre « 3 » : type standard à boucle ronde, type allongé à trait plat, dans le haut du chiffre.

Les bureaux importants pouvaient, après détérioration de leur vieux cachet type Standard, le remplacer par un nouveau cachet habituellement du type Allongé, ce qui fait que ces oblitérations peuvent se présenter en deux types différents.

Très remarquable à cet égard est le cachet 12Anvers qui ne fut remplacé qu'en février 1873 par un type Allongé, de sorte que ce « Pied Plat 12 », qui n'a servi que pendant quelques semaines, est nettement plus rare que le 12 Standard.



## Cotations

Pour les oblitérations à points, les règles sont généralement les mêmes que pour les oblitérations à barres, également pour les timbres à valeur faciale plus élevée.

Exception doit de nouveau être faite pour le numéro 16 – 40cent. Médaillon dentelé, pour lequel on peut estimer une cote du triple de la cotation normale.

A partir de l'émission 1869 Léopold II, le tarif intérieur pour lettres est généralisé à 10 cent., indépendamment de la distance. Ceci explique qu'il faut dès lors considérer le timbre numéro 31, 20 cent. comme une valeur faciale supérieure et plus rare.

A remarquer l'assouplissement des règles pour l'oblitération par les postiers, plus que probablement sous la pression de l'augmentation de volume du courrier. Des oblitérations à date sur des timbres pour lettres 10cent. et plus, ainsi que des oblitérations à points sur des timbres pour imprimés de 1, 2 et 5 cent. sont moins rares que dans la période des oblitérations à barres.



A partir de 1873 il était d'ailleurs autorisé d'employer plusieurs timbres de valeur faciale inférieure en combinaison ou en composition sur des lettres.

### Positionnement des chiffres



#### Unités

Chiffre droit sous points rouges  
Distance des points verts +/- 5 mm



#### Dizaines

Chiffres à gauche et à droite des points rouges  
Distance des points vert +/- 3 mm

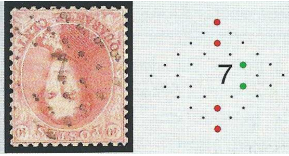


#### Centaines

Chiffres central droit sous les points rouges  
Distance des points verts +/- 1 mm.



## Pièces classiques



Ceci n'est pas un « 7 » : chiffre pas sous le point rouge, distance des points verts trop courte, il pourrait s'agir d'un chiffre 87 ?



Ceci n'est pas un « 14 » : chiffre « 4 » est droit sous points rouges, distance des points verts trop grand, il pourrait s'agir du numéro 141 ?



A première vue, ceci peut paraître comme « 452 » rarissime, mais les chiffres sont du type Standard et il s'agit donc d'un « 152 » Gosselies.

## Faux



Chiffre d'origine « 64 » : à droite et à gauche des points rouges.

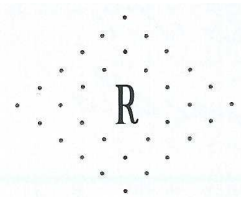
Le « 6 » : fut transformé en « 0 » et le « 1 » rajouté.

## Doute



Ce « 104 » sur médaillon semble correct, mais le « 0 » n'est pas bien oval, « 104 ». Deux Acren, le losange sur médaillon est trop incomplet pour pouvoir le mesurer, il pourrait s'agir des numéros « 104 », « 164 » ou « 194 ».

## Curiosité



Par la découverte de cette oblitération sur lettre, il est plus que probable qu'il s'agit d'un cachet utilisé par le service des rebuts.

Ce cachet n'est connu que sur une seule lettre.



**Tableau par numéro**

Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Ma
Aeltre	1		Bilsen	40		Chaufontaine	79	
Aerschot	2		Binche	41		Chenée	80	
Alost	3		Blankenberghe	42		Chievre-Attre	81	
Alveringhem	4		Blaton	43		Chimay	82	
Amay	5		Bloemendalle	44		Ciney	83	
Andenne	6		Boisfort	45		Comblain-au-Pont	84	
Anderlecht	7		Boom	46		Comines	85	
Cureghem (Bruxelles)	7		Boortmeerbeek	47		Contuch	86	
Annevoie	8		Bouillon	48		Courtrai	87	
Ans	9		Boussu	49		Court-St-Etienne	88	
Anthee	10		Bouwel	50		Cortenberg	88	
Antoing	11		Bracquegnies	51		Couvin	89	
Anvers	12		Braine-l'Alleud	52		Cruyshautem	90	
Ardenne	13		Braine-le-Comte	53		Couillet	91	
Ardoye	14		Brasschaet	54		Cherain	92	
Arendonck	15		Brecht	55		Gouvy	92	
Arlon	16		Bree	56		Denderleeuw	93	
Assche	17		Brugelette	57		Deynze	94	
Assesse	18		Bruges	58		Diest	95	
Ath	19		Bruly (Le)	59		Dinant	96	
Aubel	20		Bruxelles	60		Dison	97	
Audenaerde	21		Brux. Est (Ixelles)	61		Dixmude	98	
Auvelais	22		Brux. Midi	62		Dolhain-Limbourg	99	
Avelghem	23		Brux. Nord	63		Dottignies	100	
Aywaille	24		Brux. Ouest (Molenbeek)	64		Dour	101	
Anvaing	25		Buggenhout	65		Duffel	102	
Asseneden	26		Burdine	66		Doel	103	
Attert	27		Basel	67		Deux-Acren	104	
Barry-Maulde	28		Baudour	68		Ecaussinnes	105	
Barvaux	29		Berchem (Anvers)	69		Eecke	106	
Basecles	30		Anvers Station	70		Nazareth	106	
Bastogne	31		Calmpthout	71		Eeckeren	107	
Beaumont	32		Charleroi (Ville Haute)	71		Eecloo	108	
Beauraing	33		Capelle-au-Bois	72		Eghezee	109	

Beerigen	34		Capellen	73		Enghien	110
Beloil	35		Celles	74		Engis	111
Berchem (Fl.)	36		Cerfontaine	75		Ensival	112
Bertrix	37		Champion	76		Erezee	113
Beveren	38		Charleroi	77		Erquelines	114
Beverloo	39		Chatelineau	78		Ertvelde	115

### Tableau par numéro (2)

Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco
Esneux	116		Grez-Doiceau	156		Jamoigne	194	
Esschen	117		Grupont	157		Jauche	195	
Etalle	118		Gysegem	158		Jemappes	196	
Everghem	119		Gingelon	159		Jemeppe	197	
Esemael	120		Gand(Faub.de bruges)	160		Jodoigne	198	
Eerneghem	121		Hennuyeres	161		Jumet	199	
Haine-St-Pierre	122		Habay-la-Neuve	162		Jurbise	200	
Farciennes	123		Hal	163		Lille-St-hubert	201	
Feluy-Arquennes	124		Hameau	164		Neerpelt	201	
Fexhe-le-Ht-Clocher	125		Ham-sur-Heure	164		Laeken	202	
Flemalle	126		Hamme	165		La Hulpe	203	
Fleron	127		Hamme-Mille	166		La Louvière	204	
Fleurus	128		Hannut	167		Lanaeken	205	
Floreffe	129		Hansbeke	168		Landen	206	
Florennes	130		Harlebeke	169		Langemarck	207	
Florenville	131		Hasselt	170		Lanklaer	208	
Fontaine-l'Eveque	132		Havelange	171		Laroche	209	
Fosses	133		Havannes	172		Leau	210	
Fraiture	134		Havre	173		Lede	211	
Framerie	135		Heer	174		Lennicq-St-Quentin	212	
Frasnes	136		Herbesthal	175		Lens	213	
Furnes	137		Herck-la-Ville	176		Lessines	214	
Forest	138		Herenthals	177		Leuze	215	
Gand Station	139		Herstal	178		Lichtervelde	216	
Gand St.Sauveur	140		Herve	179		Liège	217	
Gand	141		Herzele	180		Lierre	218	
Gavere	142		Heyst-op-den-Berghe	181		Ligne	219	
Gedinne	143		Hoogstraeten	182		Lillo	220	
Gembloux	144		Hotton	183		Lodelinsart	221	
Genappe	145		Houffalize	184		Lokeren	222	

Gerpinne	146		Hougaerde	185		Londerzeel	223	
Gheel	147		Huy	186		Loochristi	224	
Ghistelles	148		Haecht	187		Looz	225	
Gilly	149		Haversin	188		Louvain	226	
Givry	150		Grivegnée	188		Luttre	227	
Glons	151		Hoogde	189		Landeghem	228	
Gosselies	152		Heron	190		Loth	229	
Gosselies-Courcelles	153		Ingelmunster	191		Liège (Guillemain)	230	
Gouy-les-Pieton	154		Iseghem	192		Maeseycck	231	
Grammont	155		Isque	193		Maldegem	232	

**Tableau par numéro (3)**

Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco
Malines	233		Nylen	273		Recognne	309	
Manage	234		Neufvilles	273		Libramont	309	
Marbais	235		Nevele	274		Renaix	310	
Marbehan	236		Neuve-église	275		Rhisne	311	
Marche	237		Obourg	276		Rochefort	312	
Marchienne-au-Pont	238		Ocquier	277		Roglnge	313	
Mariembourg	239		Oosterzelle	278		Roeulx (Le)	314	
Mariemont	240		Oostmalle	279		Roulers	315	
Martelange	241		Oostvletern	280		Rousbrugge	316	
Melle	242		Orchimont	281		Roux	317	
Menin	243		Oreye	282		Ruysbroeck	318	
Merbes-le-Château	244		Ostende	283		Ruysselede	319	
Messancy	245		Ottignies	284		Saventhem	320	
Messines	246		Ouffet	285		Ste Cecile	321	
Mettet	247		Hamoir	285		St Ghislain	322	
Meulebeke	248		Overpelt	286		St Gilles-Waes	323	
Moerbeke	249		Lommel	286		St Hubert	324	
Moll	250		Ostende (Station)	287		St Josse-ten-Noode	325	
Momignies	251		Oostcamp	287		St Laurent	326	
Mons	252		Jupille	288		St Leger	327	
Mont-St-Guibert	253		Paliseul	289		St Nicolas	328	
Montzen	254		Paturages	290		St Trond	329	
Moorslede	255		Peer	291		Santhoven	330	
Morialme	256		Pepinster	292		Selzate	331	
Mouscron	257		Peruwelz	293		Seraing	332	
Moustier	258		Perwez	294		Sibret	333	
Merckem	259		Philippeville	295		Silly	334	

Merchtem	260		Plaschendaele	296		Sivry	335	
Godarville	261		Poix	297		Soignies	336	
Gammerages	262		Pommeroeul	298		Sombreffe	337	
Nameche	263		Poperinghe	299		Somergem	338	
Namur	264		Puers	300		Sottegem	339	
Nandrin	265		Putte	301		Spa	340	
Nechin	266		Pont-a-Celles	302		Staden	341	
Nederbrakel	267		Quaregnon	303		Stavelot	342	
Nessonvaux	268		Guevy	304		Stekene	343	
Neufchateau	269		Guivrain	305		Sweveghem	344	
Nieuport	270		Ransart	306		St Bernard	344	
Ninove	271		Rance	307		Synghem	345	
Nivelles	272		Rebaix	308		Schellebelle	346	

**Tableau par numéro (4)**

Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco	Bureaux de poste	N° L.	Manco
Scheldewindeke	347		Walcourt	387		La Pinte	425	
Tamines	348		Wandre	388		Surice	426	
Tamise	349		Waremmes	389		Louvain (Station)	427	
Templeuve	350		Warnant-Dreye	390		Namur (Station)	428	
Termonde	351		Warneton	391		Braine-le-Château	429	
Ternain	352		Waterloo	392		Olsene	430	
Tervueren	353		Wavre	393		Meerhout	431	
Terwagne	354		Weert-St-Georges	394		Ougrée	432	
Theux	355		Wellin	395		Corbeek-Loo	433	
Thielen	356		Werbomont	396		Malderen	434	
Thielt	357		Wervicq	397		Borgerhout	435	
Thourhout	358		Wespelaer	398		Merxem	436	
Thuin	359		Wescapelle	399		Houdeng-Gougnies	437	
Thulin	360		Westerloo	400		Nimy	438	
Tirlemont	361		Wetteren	401		Harmignies	439	
Tongres	362		Willebroeck	402		Vedrin	440	
Tournai	363		Winghe-St-Georges	403		Estinnes-Haulchin	441	
Tronchiennes	364		Wuestwezel	404		Jambes	442	
Trooz	365		Wyngene	405		Seneffe	443	
Tubize	366		Weerde	406		Wevelghem	444	
Turnhout	367		Wolverthem	407		Heyst-sur-Mer	445	
Tessengerloo	368		Ypres	408		Baesrode	446	
Uccle	369		Yvoir	409		Charleroi (Faubourg)	447	
Taintignies	370		Zelee	410		Ledeberg	448	

St Gilles-Bruxelles	371		Jette	411		Scaerbeek	449	
Roisin	372		Jabbeke	412		Cureghem (Sation)	450	
Vertryck	373		Liège-Outre-Meuse	413		Lincet	451	
Verviers	374		Brux.(R;de la Loi)	414		Remicourt	452	
Vielsalm	375		Brux.(Ch. de Louvain)	415		Rosoux-Goyer	453	
Vierves	376		Flobecq	415		Mons (Station)	454	
Vieux-Dieu	377		Brux.(R. Rogier)	416				
Vilvorde	378		Anvers-Bassins	416		Les numéros des bureaux		
Virton	379		Brux. (Josaphat)	417		praîtront dans le prochain		
Vise	380		Lembecq	418		flash,		
Villers-la-Ville	381		Saintes	419				
Wasmes	382		Ghlin	420				
Wacken	383		Blandain	421				
Waereghem	384		Bassilly	422				
Waerschoot	385		Ghislenghien	423				
Waesmunster	386		Brux. (Luxembourg)	424				